

FORMULAIRE CHEQUES – SPORT SAISON SPORTIVE 2019 - 2020

N° du dossier: 2019/
Montant:

- Généralités:**
- Une seule intervention peut être sollicitée par saison sportive, par enfant.
 - Le formulaire est à restituer entre le 2 septembre 2019 et le 29 mai 2020 au Département Sports.
 - Le montant de l'intervention est limité à 75% des frais d'inscriptions à un club sportif avec un montant maximum de 260,- euros par enfant (200,- euros maximum pour les parents dont les revenus sont supérieurs à ceux correspondant aux conditions d'octroi d'allocations d'études).

- Conditions d'octroi:**
- Etre domicilié(e) à Saint-Josse.
 - Etre âgé(e) de 4 à 18 ans.
 - Etre affilié(e) à un club sportif.

Documents indispensables à joindre au formulaire:

- La preuve de paiement de l'affiliation au club (ou faire remplir le dernier volet de ce formulaire par le club).
- La composition de ménage (- de 3 mois).
- Une **copie** de l'avertissement extrait de rôle revenu de l'impôt 2017, exercice d'imposition 2018 si le montant de l'affiliation est supérieur à **267,- euros** (pour les parents qui bénéficient de revenus supérieurs aux conditions d'octroi d'allocations d'études, ce document n'a pas lieu d'être).

Jeune bénéficiaire

Nom: **Prénom:** **Date de naissance:**
Adresse: **Sexe:**

Représentant légal

Nom: **Prénom** **Père – Mère - Tuteur (biffer les mentions inutiles)**
Téléphone: **E-mail:**

Numéro de compte bancaire sur lequel doit être versé le montant du chèque-sport:

IBAN _ _ _ _ _

Signature + date

Affiliation à un club sportif

Dénomination et coordonnées complètes du club:

Nom, prénom du responsable du club:

Nom, Prénom de l'enfant:

Sport pratiqué:

Période:

Montant payé pour la cotisation annuelle: **Signature, date et cachet du club**